

LA BRÉSILIENNE

—Je crois bien ! interrompit Angelina, d'abord M. Robert se serait battu, lui, sans rien ménager ; et puis, est-ce qu'après une si grave offense, on s'en tient à une égratignure ?

—C'est ce que j'ai pensé, et j'ai insisté, et M. de Sergy avec moi, pour que M. de Maugiron, qui avait été l'insulteur, retirât et réparât à tout prix son insulte. Il a fini par céder. Seulement, il n'admettait pas, et M. de Sergy sur ce point semblait incliner à son avis, il n'admettait pas qu'après qu'il aurait rétracté et son injure et même ses intentions et allusions blessantes, M. Robert, à son tour, ne rétractât pas les siennes.

Angelina se leva toute palpitante.

—Oh ! mon Dieu ! s'écria-t-elle, est-ce que M. de Maugiron a persisté dans cette exigence-là ? M. Robert est capable de ne vouloir rien retirer de ses paroles ! Tout serait remis en question alors ? Parle, parle, est-ce que ce risque-là est à craindre encore ?

—Non, rassure-toi, dit Balda. Il est convenu que M. de Maugiron accorderait tout et que, de peur d'être refusé, il ne demanderait rien. Dans ces termes-là, M. Robert et ses témoins n'étant pas des insensés, tout doit être absolument impossible.

Seulement, dame, M. de Maugiron a fait des conditions.

—Quelles conditions ? demanda Angelina.

—Il a dit à M. de Sergy : — « On m'impose là une concession bien exorbitante, vous en conviendrez vous-même. Pour que je m'y résigne, pour que je la justifie à mes propres yeux et aux yeux de mes témoins, je ne vois qu'un moyen : j'ai eu l'honneur de vous demander la main de Mlle de Sergy, et vous ne m'avez pas fait jusqu'ici de réponse certaine. Ayez la bonté de me dire oui ; et dès lors, mes amis aujourd'hui, et demain tous ceux qui me connaissent, comprendront que celui qui sera votre gendre a pu et a dû faire tous les sacrifices possibles pour éviter de se battre avec un homme qui était votre hôte, et qui a pour ami, qui avait pour témoin votre fils. »

—Et qu'a répondu M. de Sergy ? dit Angelina.

—M. de Sergy a essayé d'éluder et d'ajourner ; mais devant la résolution inébranlable de M. de Maugiron, il a cédé.

—Il a dit oui ?

—Il a dit oui.

—Oh ! mais, s'écria Angelina, c'est terrible pour Lucie, cela ! terrible pour celui qu'elle aime ! plus terrible que le duel, peut-être !

—C'est possible, dit tranquillement Balda ; mais que veux-tu que j'y fasse ?

—Et tu n'as pas été pour quelque chose, mère, dans cette conclusion inattendue ?

—Je n'y ai été pour rien, reprit Balda. Dès que la question s'est engagée sur ce point, j'ai laissé dire M. de Sergy et M. de Maugiron, et je n'ai plus prononcé une parole. Mais si tu n'étais pas une enfant, mon Angelina, tu saurais non seulement que cette conclusion n'était pas inattendue, mais qu'elle était forcée. Je n'y ai rien fait et rien à y faire : elle était dans la logique des faits et dans la nécessité des choses.

XXVIII

Mines nouvelles

Comme un bon général qui, après avoir étudié et arpenté son plan, arrivait sur le champ de bataille et voyant les manœuvres de l'ennemi, modifie tout à coup ses dispositions et en improvise d'autres, parfois meilleures que les premières ; ainsi Balda, surprise d'abord par la révélation de l'amour de sa fille pour Robert, avait aussitôt changé et ses moyens et son but. La vie de Robert, elle l'avait dit à Angelina, —lui était devenue sacrée. C'était maintenant Lucien, c'était surtout Lucie, qui embarrassaient sa route, et qu'elle devait viser et atteindre.

Angelina sentait instinctivement que la pensée de sa mère avait pris cette direction redoutable. Elle connaissait Balda, et la connaissant, elle avait peur pour sa chère Lucie.

Mais comment dire à sa mère qu'elle avait peur d'elle ? comment dire à Lucie de prendre garde à sa mère ?

Elle se rappelait cependant avec épouvante l'impression qu'elle avait reçue des confidences de Balda relatives à la mort de son père. Toute jeune qu'elle fût alors, cette impression ne s'était jamais effacée. Balda avait pu renoncer à inspirer à sa fille la haine contre les puissants et les heureux du monde et à l'associer à cette guerre punique, que, dans le secret de sa pensée, elle avait déclarée à la société et à l'humanité ; mais avait-elle renoncé à la revanche même qu'elle avait juré de prendre ? Angelina ne le croyait pas, et c'est là ce qui la faisait trembler.

Lorsque, timidement, Angelina demanda à sa mère si, du moins, elle persisterait dans cette espèce de neutralité où elle dissimulait sa révolte quant au projet de mariage entre Maugiron et Lucie :

—Je ne demande pas mieux, mon enfant, lui dit Balda avec un sourire tranquille. Je ne m'en suis pas mêlée et je ne m'en mêlerai pas davantage. Seulement, dis-toi bien que mon intervention pour ou contre est en tout cas inutile. Les événements se feront d'eux-mêmes, et je les laisserai faire paisiblement, sans m'occuper s'ils te servent ou non.

—Qu'appelles-tu « me servir » ? demanda Angelina.

—Eh bien, mais engager Lucie, dégarer Robert, etc.

—Non ! non ! s'écria Angelina, o ne veux pas qu'ils me servent ainsi ! je ne le veux pas !

—Soit, reprit Balda, je ne le veux donc pas non plus ; mais encore une fois ni toi ni moi, n'y pouvons rien ; et nos volontés en nos souhaits sont en ceci comme s'ils n'étaient pas.

Balda disait la vérité, et Angelina ne put tirer autre chose de sa mère.

Elle s'informa si M. de Sergy avait l'intention d'apprendre tout de suite à sa fille la résolution qu'il avait prise et le consentement qu'il avait donné à M. Maugiron.

—M. de Sergy, dit Balda, s'est réservé, vis-à-vis de M. Maugiron, de ne faire connaître ce consentement qu'à son heure, et pas avant quelques jours.

—N'en parlera-t-il donc pas à Lucie ?

—Pas encore, à ce que je suppose.

—Mais, pour lui épargner l'effet de la surprise et lui donner le temps de se prémunir ne puis-je, moi, la lui annoncer, cette triste nouvelle ? Balda réfléchit un instant.

—Fais comme tu voudras, dit-elle M. de Sergy ne m'a pas défendu de parler je ne te le défends pas non plus. Prends garde seulement de tourmenter Lucie d'avance, et inutilement.

—C'est juste dit Angelina pensative ; je ferais peut-être mieux de m'adresser, si tu m'y autorises, soit à M. Lucien, soit à M. Robert.

—A M. Robert plutôt ! reprit vivement Balda.

Et elle ajouta :

—Je ne peux pas l'empêcher, moi, de prendre ce beau rôle ! je ne peux pas l'empêcher de l'effacer de l'oublier de te sacrifier ! je ne peux pas l'empêcher d'être un ange !

Elle dit cela avec un sourire singulier, qui fit frémir Angelina.

Quels étaient les desseins de Balda ? de quel piège caché, de quelle attaque sourde menaçait-elle Lucie ? Angelina ne pouvait le savoir, il fallait qu'elle le devinât. Elle le devinerait.

No pouvait dénoncer sa mère, elle veillerait seule sur son amie.

XXIX

Nouvelles contre-mines.

Angelina n'avait pas attendu ce jour pour se préparer, n'ayant pas attendu ce jour pour être inquiète.

La serrure du meuble à secret de Balda était ce qu'on appelle une serrure à pompe, et la clef qui l'ouvrait une petite clef d'acier droite et à crans. Angelina la semaine précédente, était sortie à pied, par une belle matinée, accompagnée de sa femme de chambre ; elle s'était achetée chez Tahan un coffret s'ouvrant avec une clef semblable, et elle avait serré dans ce coffret son argent ses quelques bijoux et les lettres de sa mère et de Lucie.

Puis, au bout de deux jours, elle avait feint d'avoir égaré sa clef, l'avait cherchée partout, avait grondé sa femme de chambre, et n'avait retrouvé cette clef précieuse qu'au bout de quarante-huit heures.

—Je ne veux pas, dit-elle à sa femme de chambre, que le même embarras se représente, je vais faire faire une double clef.

Et le matin qui suivit pendant que sa mère s'habillait elle sortit, sous un prétexte quelconque, avec la femme de chambre entra chez un serrurier du faubourg Saint-Honoré, et lui fit prendre emprunt de sa petite clef à pompe pour qu'il lui en fabriquerait la plus tôt possible une semblable.

Le serrurier la lui apporta deux jours après.

—Me voilà tranquille, dit-elle à Thérèse.

Mais la clef copiée, qu'elle avait maintenant en double n'était, n'était pas celle de son coffret : c'était celle du meuble à secret qu'elle avait peur de prendre pour une demi-heure dans le porte-monnaie de sa mère.

Elle pouvait maintenant en l'absence de Balda, ouvrir le meuble, et elle croyait connaître le secret.

Angelina, si elle ne pouvait prévoir quels étaient les moyens de sa mère, présentait bien quelle était sa pensée : Balda voulait, elle le lui avait dit, lui laisser le « beau rôle », et quand elle aurait réussi, d'une façon ou de l'autre à écarter Lucie, amener Robert à aimer sa fille et à l'épouser.

Ce ne fut donc pas à Robert qu'Angelina se décida à apprendre la mauvaise nouvelle du consentement donné par M. de Sergy ; peut-être d'ailleurs ne reverrait-elle pas le docteur assez tôt ; elle aimait mieux s'adresser à Lucien.

(A suivre.)

LOTÉRIE NATIONALE

DE COLONISATION

Sous le patronage de M. LE CURE A. LABELLÉ

CLASSE D

Tirage, le troisième Mercredi de chaque mois.

Le neuvième tirage mensuel aura lieu le

MERCREDI

21 MARS 1888

A 3 HEURES P.M.

VALEUR DES LOTS

Première Série

Valeur des lots..... \$50,000.00

Gros lot, un immeuble..... 5,000.00

NOMENCLATURE DES LOTS

1 Immeuble.....	de \$5,000	\$5,000
1 Immeuble.....	de 2,000	2,000
10 Terrains à Montréal.....	de 800	8,000
15 Ameublements.....	de 200	3,000
20 do.....	de 100	2,000
100 Montres d'or.....	de 50	5,000
1,000 Montres d'argent.....	de 20	20,000
1,000 Montres d'argent.....	de 10	10,000

2,147 Lots valant \$50,000

\$1.00 LE BILLET

Deuxième Série

Valeur des lots..... \$10,000

Gros lot, un immeuble ac..... 1,000

NOMENCLATURE DES LOTS

1 Immeuble.....	de \$1,000	\$1,000
100 Chaînes d'or.....	de 40	4,000
1000 Services de toilette.....	de 5	5,000

111 Lots valant \$10,000

25 Cts le Billet

LE SECRÉTAIRE

S. E. LEFEBVRE,

BUREAU :

19, rue St-Jacques,

MONTREAL

VICTOR MARIÉ,

Agent pour la vente des billets à Québec et à toute demande de billets par lettre venant être adressées, No 83, rue d'Alcillon.

Burlington, V. T.

A la Cie d'Eau St-Léon,

Messieurs

Vous me demandez de vous dire ce que je connais de l'Eau St-Léon. J'ai le plaisir de vous informer qu'il y a cinq ans, lorsqu'on ne s'était pas encore avisé de la nécessité d'un système, à la fin de la cinquième semaine de traitement j'avais pu aussi nettement que n'importe quel autre enfant démontrer et depuis j'ai toujours été bien portant. Je certifie ici avec plaisir, que je dois ma guérison à l'Eau St-Léon.

Votre dévoué,
EARLE S. KRONOSLBY.

Cette Eau pour la maladie de la peau est en vente chez tous les détaillants à 25 cts le gallon. Demandez à votre pharmacien ou chez votre épicer.

Vendus en gros en détail par

MM. Gingras, Langlois & Cie

No 3, Port-Dauphin, Québec.

AGENTS POUR LA PUISSANCE

POUR ECONOMISER

IL FAUT PROFITER DES

Grandes Reductions

QUI VIENNENT DE SE FAIRE CHEZ

F. X. LEPAGE & Cie

Marchands-Importateurs

53, Rue de la Couronne

Les réductions sont faites sur toutes les marchandises de 25% à 40%. Nous offrons à une réduction énorme les articles suivants qui ne sont qu'un faible aperçu des avantages que les acheteurs trouveront :

Un grand lot de Gants de Kid valant \$1.00 réduits à 25c.

150 Dots Bas de laine vendus à moitié prix.

Un grand lot de Mittaine en Kid pour Dames, vendus seulement à 35c.

Toiles à Nappes depuis 18c en montant.

Etoffes à Robes (immense quantité) de 25 et 33 cents, réduites à 15c assorties.

150 pièces de Tweeds assorties de prix et qualité, pour une immense réduction.

Serges Noires et Couleurs, Etoffes à Manteaux (Joli sans précédent).

Flanelles et Couleurs (25% de réduction).

Camisoles et Caleçons TOUTE LAINE pour 45c seulement.

Spécialité : Articles de Deuil, vendus aux mêmes conditions.

La vente est commencée. A tous ceux qui veulent économiser leurs argent, nous les conseillons de venir nous voir au

53, Rue de la Couronne

F. X. LEPAGE & Cie,

TOILES ET COTONS.

Valeur des articles venant d'être reçus

Nos marchandises régulières de fabrique supérieures sont très recommandables pour la durée, étant importées directement des manufactures de Hord & Co., Crowlson et autres manufactures de premières classes.

Les acheteurs profitant de nos termes de cinq pour cent d'escompte trouveront notre assortiment de Cotons blancs (Long Cloth), Cotons à Draps, Cotons à Oreillers, Coton pour Chemises, Toiles d'Irlande, Toile Ouvrée, Toile à pour Tables, etc., etc., non seulement dans les meilleures qualités, mais le meilleur marché du commerce.

Spécialité : Articles de Deuil, vendus aux mêmes conditions.

Coton blanc (Long Cloth) 36 pouces de large de 15c à 15c net.

Coton pesant pour Chemises de nuit 13c.

Coton Jaune Américain, extra fin, 50 et 60c.

Coton pour Couvertures d'Oreillers 30 pouces de large 15c.

Coton à Draps de 110, 80 pouces de large 27c.

Couvertures Blanches depuis 80c.

Serviettes de table en toile d'Irlande, 90c la douz.

LIGNE ALLAN

Sous contrat avec le gouvernement du Canada et de Terre-Neuve pour le transport des malles Canadiennes et Américaines

1887 Arrangements d'Hiver 1888

CETTE LIGNE se compose des puissants steamers en fer de première classe suivants, battis sur la Clyde, à double engin. Ils sont construits par compartiments étanches, surpassant les autres en force, rapides et confortables, renfermant toutes les améliorations modernes que l'expérience pratique peut suggérer et ont la plus courte traversée.

Vaisseau.	Tons.	Commandants
PARISIAN.....	5559	Capt. R. N. B.
SARDINIAN.....	4376	Capt. J. Ritchie.
WYNDHIA.....	3983	Capt. Hugh Wylie.
CIRCASSIAN.....	3724	Lt. Barrett, R. N. B.
SARMATIAN.....	3647	Capt. W. Richardson.
NOVA SCOTIAN.....	3300	Capt. H. Hughes.
PERUVIAN.....	3088	Capt. G. Stephen.
CASPIAN.....	3028	Capt. A. McDougall.
POMERANIAN.....	4304	Capt. W. Dalziel.
CARTHAGENIAN.....	4214	Capt. A. Macleod.
BUEEN AYREAN.....	4005	Capt. J. Scott.
ASIRIAN.....	3904	Capt. R. P. Moore.
GROCIAN.....	3618	Capt. C. E. LeGallia.
NORWEGIAN.....	3528	Capt. R. Carruthers.
CORSEAN.....	3488	Capt. G. J. Menzies.
SCANDINAVIAN.....	3098	Capt. John Park.
PRUSSIAN.....	3030	Capt. J. Ambury.
HIBERNIAN.....	2997	Capt. John Brown.
AMERICAN.....	2975	Capt. Main.
CANADIAN.....	2900	Capt. John Kerr.
NESTORIAN.....	2689	Capt. J. France.
AUSTRIAN.....	2458	Capt. J. Bentley.
PHOENIXIAN.....	2428	Capt. J. McKimp.
WALDENIAN.....	2250	Capt. D. J. James.
LUCERNE.....	1925	Capt. W. S. Main.
ADRIAN.....	931	Capt. F. McGrath.
NEWFOUNDLAND.....	919	Capt. J. Mylius.
ROSARIAN.....	8500	En construction.
MONT VIDEAN.....	8500	En construction.

La route océanique la plus courte entre l'Amérique et l'Europe, (en cinq jours seulement d'un continent à l'autre).

Ligne de la malle de Liverpool

Steamers	De Liverpool à Portland via Halifax	De Portland à Liverpool via Halifax	De Halifax à Liverpool
SARDINIAN.....	10 Nov.	10 Dec.	10 Janv.
PARISIAN.....	24 "	24 "	24 "
WYNDHIA.....	8 Dec.	8 Janv.	8 Fév.
SARDINIAN.....	22 "	22 "	22 "

Le DÉPART D'HALIFAX se fait à DEUX heures P. M.

ou à l'arrivée des trains de l'intercolonial venant de l'Ouest

PRIX DU PASSAGE DE QUÉBEC VIA HALIFAX

Cabin..... \$60.00, \$75.00 et \$85.00 (Selon le confort)

Intermédiaire..... \$28.50

Entrepreneur..... \$28.50

Billets de retour à prix réduits.

Service Liverpool, Queenstown, St-Jean, T. N., Baltimore et Halifax.

De Liverpool à Baltimore via St-Jean et Halifax	De Baltimore à Liverpool via St-Jean et Halifax	De Halifax à St-Jean via Liverpool
N'SCOTIAN.....	8 Nov.	29 Nov.
ASIRIAN.....	22 "	13 Dec.
PERUVIAN.....	6 Dec.	27 "
N'SCOTIAN.....	20 "	10 Janv.
ASIRIAN.....	3 Janv.	24 "

LIGNE DE GLASGOW.

De Glasgow	Steamers	De Boston vers le	De Philadelphie vers le
27 Oct.	MANITOBAN.....	21 Nov.	17 Nov.
4 Nov.	SIBERIAN.....	28 "	24 "
11 "	SCANDINAVIAN.....	28 "	24 "
18 "	"HIBERNIAN.....	12 Dec.	9 Dec.
25 "	CANTABIAN.....	12 Dec.	9 Dec.

* Via Halifax.

Les lites sont invariablement payables d'avance.

Un médecin expérimenté se trouve dans chaque steamer.

Des connaissances sont données à Liverpool et dans les ports du continent pour tous les ports du Canada et des Etats-Unis.

Pour plus amples détails, s'adresser à

ALLANS, RAE & CIE.,

18 décembre 1887.

JE VIENS DE RECEVOIR

UN SPLENDIDE ASSORTIMENT DE Porcelaines, Argenteries, etc. des patrons les plus nouveaux et très convenables pour cadeaux de noces, d'anniversaires, les fêtes, à des prix extrêmement bas.

— AUSSI —

Un assortiment complet de Lampes de Fourniture, de Lampes, Services à Dîner, à Thé et à Déjeuner, Services de Chambre, des plus nouveaux. Services à Thé, Harlequin, Coupes, Saucières et Plats.

A vendre aussi les Appareils Daisy pour Lampes. On répare les Porcelaines brisées, les Verres, etc. par un procédé tout-à-fait nouveau, une spécialité.

Les achats sont livrés à domicile par toute la ville. Une visite est respectueusement sollicitée.

Louis Bruneau

95, rue St. Joseph, St. Roch, Québec.

Traverse de Québec et Lévis

LES BATEAUX DE CETTE TRAVERSE se raccordent avec les convois de chemin de fer mentionnés ci-dessous. La glace et les circonstances les permettent.

QUÉBEC LEVIS

POUR LE CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

A. M. 7.30 Malle pour Halifax, train d'accommodation pour la Rivière du Loup.

10.30 Malle pour Riv. du Loup.

CE QUE PUBLIAIT LE "CANADIEN"

Les infamies contre lesquelles on ne protestait pas

Ce que le Père Augier a laissé dire d'un de ses missionnaires sans protester lorsqu'il savait que c'était faux

Nous lisons dans la Justice :

En l'an de grâce 1887, le Canadien écrivait les belles lignes qu'on va lire, à l'adresse d'un Oblat de Marie-Immaculée, d'un missionnaire, à l'adresse d'un homme revêtu du caractère sacré du prêtre, d'un homme qui avait passé vingt années de sa vie au milieu de toutes les privations, dans la forêt, près du défricheur canadien, n'ayant pas de chez lui, transportant son autel sur sa poitrine d'apôtre, de poste, de mission en mission, couchant souvent sur la dure, quelquefois au pied d'un arbre ou au fond de son canot :

Cet homme, ce prêtre n'est pas supérieur de son ordre, mais, sur son front, l'huile sainte a coulé, à sa ceinture est suspendu le crucifix au nom duquel il parle, vit et meurt. Aux yeux de Dieu et de tous les cœurs catholiques il a droit à autant de respect que tous les Provinciaux du monde entier.

Cependant voici ce qu'un journal privilégié, non exposé aux protestations, assuré d'avance peut-être de l'impunité, disait de lui :

(22 août 1887)

Des marchands de bois, les MM. Gil-mour achètent une réserve dans le township de Egan. Le père Paradis résout d'établir une colonie dans ce township et s'y rendit avec plusieurs colons, entr'autres avec l'un de ses frères.

Application fut faite au département des terres de la part de ces colons pour des lots. Le département TROMPE PAR DE FAUSSES REPRESENTATIONS concéda des lots, qui, en vertu des règlements, de la loi, appartenaient aux messieurs Gil-mour.

En d'autres termes encore, le département avait été induit en erreur par des GENS qui, sous prétexte de coloniser et de défricher, voulaient FAIRE DU COMMERCE DE BOIS.

Le gouvernement a envoyé ses officiers les plus fidèles, les plus dignes de confiance, les plus expérimentés sur les lieux, et il n'y a pas eu une voix dissidente (tout cela est une série d'ineffables mensonges). La cancellation des titres accordés ainsi, SOUS DES PRETEXTES MENSONGERS, a été unanimement recommandée.

Le Père Paradis n'a pas voulu tenir compte de ces rapports officiels, de ces faits incontestables, et comme les colons avaient leurs titres, des titres auxquels il n'avait pas droit, d'après les règlements, — il a tenu bon pour les colons.

(C'est-à-dire que le Père Paradis était un voleur, qu'il s'emparait de la propriété d'autrui !)

Qu'un homme soit prêtre, colon, marchand de bois, il n'est pas supérieur à un autre, au point de vue de la propriété, devant la loi. (!!!)

Ceux qui ont posé le Père Paradis en apôtre, de la colonisation à propos de la déplorable affaire de Egan, ont mal agi et donné un funeste exemple, pour des fins de parti. Et le Père Paradis, lui aussi, a mal agi en faisant de la politique.

Le rôle apostolique, tel que défini et pratiqué dans l'Eglise, n'a aucun trait de ressemblance avec les agissements tapageurs du Père Paradis.

Les commentaires sont superflus. Poursuivons :

(3 Septembre 1887.)

La lettre du Père Paradis, ne mériterait pas de réponse, car elle ne contient autre chose que des personnalités indignes d'un homme obligé, par l'habit qu'il porte, de donner l'exemple de la dignité et des convenances. Cependant, comme M. Paradis est prêtre et que cette qualité PEUT être de nature à ajouter à sa parole une autorité qu'elle n'a pas auprès de ceux qui connaissent les faits dans lesquels il a joué un rôle si déplorable, nous établirons de nouveau dans une édition prochaine, que le Père Paradis s'est compromis d'une manière grave, qu'il a porté, dans un but de partisanerie politique, des accusations fausses, injustes et malicieuses.

Notre langage est sévère : les évènements prouveront qu'il l'est à peine assez.

Le Père Augier, grâce à nous, a dit au Canadien qu'il en avait menti sur ce point comme sur les autres.

Si la Justice avait été baillonnée, cette condamnation serait encore à venir.

Mais poursuivons :

(10 Septembre 1887.)

LES COLONNIES DE M. PARADIS

..... nous n'échangerions pas notre réputation pour celle qu'il se fait depuis quelque temps.

(Il est bon de se rappeler quel est celui qui écrit ces choses.)

Il se livre à des manœuvres que les cabaleurs de PIRE ALOI consentent seuls à faire — la diffusion de fausses assertions, d'assertions contraires à la vérité, d'assertions de nature à un candidat dans les jours qui précèdent immédiatement la votation.

M. Paradis signe : "prêtre O. M. I.", "Missionnaire".

Dans l'histoire de l'ordre auquel il appartient comme dans celle des missionnaires, on trouve peu de religieux qui ont mis leur nom au bas d'une semblable littérature.

Passons :

(13 septembre 1887)

L'accusation du Père Paradis est que. Il y a deux faussetés distinctes, deux calomnies outrageantes dans ces quelques mots.

M. Taché a essayé de régler une difficulté, un différend.

Le Père Paradis l'a envenimé. Il est aujourd'hui devant le pays tout entier convaincu de faussetés, de calomnies.

Il a écrit et signé de son nom de prêtre, d'Oblat, de missionnaire, "qu'un gouvernement avait voulu acheter sa conscience par l'un de ses bureaucrates.... Et nous aussi nous déclarons que M. Paradis n'a pas dit la vérité !

Nous le déclarons à son évêque diocésain ;

A son Eminence le cardinal Primat de cette province ;

A ses vénérables collègues dans la régie de l'Eglise.

Nous leur demandons s'il est permis à un homme revêtu de l'habit sacerdotal de PRATIQUER LA DIFFAMATION contre ses concitoyens, d'APPUYER DE SON PRESTIGE DE "PRÊTRE, D'OLAT, DE MISSIONNAIRE" DES ASSERTIONS CONTRAIRES A LA VÉRITÉ ET DESTINÉES A DÉTRUIRE LE CARACTÈRE D'AUTRUI.

..... ; mais le respect de la vérité et de la réputation du prochain par ceux qui doivent donner l'exemple de la morale et des vertus civiques — sont choses trop précieuses pour que nous ne les défendions pas de toutes nos énergies.

Quel criminel vulgaire a jamais été plus maltraité ?

Ce n'est pas tout :

(5 septembre 1887)

Nous accusons le père Paradis d'avoir formulé une accusation odieusement fautive et de se prêter à des manœuvres électorales.

Notre accusation est grave, mais elle est vraie, et nous en prenons l'entière responsabilité. L'HABIT QUE PORTE UN HOMME NE LUI DONNE PAS LE DROIT DE TRAÎNER DANS LA FANGE LA RÉPUTATION DE SON PROCHAIN ET DE DONNER PUBLICITÉ A DES CHOSES QUI NE SONT PAS VRAIES.

Qu'il nous entende et comprenne bien nous l'accusons d'avoir fait UN AVANCE FAUX, d'AVOIR CALOMNIÉ.

Il n'en fera rien, car sa position n'est pas tenable et il perdrait, à la preuve qui l'écraserait, la confiance de ses supérieurs.

(son) langage qui n'est ni celui d'un prêtre ni celui d'un homme bien élevé.

Nous le surprenons en flagrant délit de faux avancés, en pleine cabale politique au moyen de calomnies, nous prouvons qu'il a dit le contraire de la vérité.

Quand un homme ne dit pas la vérité, quelle que soit sa position, il ne dit pas la vérité ?

Et le Père Paradis ne l'a pas dit. Il est venu dans la presse pour ne pas dire.

(Nous ne soulignons plus c'est tout de même nature.)

Il est étonnant qu'un homme qui trouve le temps de faire des piques-niques avec M. Mercier, des excursions en yacht, des discours politiques, des procès retentissants, N'AIT pu trouver le MOYEN DE VOIR SON VIEUX PÈRE DEPUIS SEIZE ANS.

Il est étonnant encore, qu'un homme, qui est censé être instruit, songe à prétendre qu'un journal sort de sa compétence quand il discute des questions de politique et de propriété.

(Nous attirons sur ce passage l'attention de ceux qui protestent en général.)

Il est aussi étonnant pour le moins, d'entendre le Père Paradis s'écrier qu'il est un patriote, un missionnaire, et réclamer le silence au lieu de fournir les arguments et les faits qui seraient de nature à justifier de bonne foi.

(On dirait que ceci a été écrit d'avance à l'adresse du Père Augier.)

Le silence ! Cela convient si bien à ceux qui ABUSENT DE LEUR AUTORITÉ, DE LEUR POSITION, TAISEZ-VOUS !

(N'est-ce pas que c'est amusant et ad hoc.)

Nous n'en sommes pas à cela dans ce pays. Ni la propriété, ni la liberté ne sont à la merci de l'ipse dixit de qui que ce soit.

(Excepté bien entendu si c'est pour faire taire la presse nationale !)

Le bouquet maintenant pour abrégé et finir :

(27 septembre 1887.)

C'est de la CALOMNIE NOIRE, MECHANTE ET SAVAMMENT VOLONTAIRE.

Sont-ce là les preuves que le Père Paradis offrait en termes si positifs dans sa lettre du sept septembre ?

Tirons le rideau et demandons pardon à nos lecteurs de leur avoir exhibé toutes ces infamies.

C'était une dure nécessité, mais il le fallait.

Et tout cela, tout ce borborygme, toutes ces horreurs pour un prêtre, pour un représentant de Dieu sur la terre.

Et le Père Augier le protecteur naturel de ce prêtre a laissé faire et dire sans protester, SACHANT QUE TOUT CELA ÉTAIT FAUX, MENSONGER !

Il l'a laissé partir avec sa soutane maculée, sa réputation ternie par une presse qui ne respecte rien quand cela fait son affaire.

Et Sa Grandeur Monseigneur des Trois Rivières n'a pas protesté !

Et les RR. Pères de St-Sauveur n'ont pas protesté non plus !

Y a-t-il dans le monde des prêtres qu'on peut salir impunément, par patriotisme et d'autres avec lesquels on ne peut pas même discuter ?

BRODERIES !

100 Pièces de BRODERIES depuis 1c à \$1.50 la verge

La Balance de nos Chemises pour Dames valant 40c et 60c offertes à

15 ET 20 cts

—CHEZ—

L. O. Villeneuve
183, Rue St-Joseph

TREPANIER & CIE

28, rue de la Fabrique, 28

QUEBEC

PIASTRES \$80,000 PIASTRES

GRANDE OUVERTURE

NOTRE MAGASIN

Si notre installation est au complet LUNDI, le 5 MAI, nous l'annoncerons dans le cours de cette semaine. Cette ouverture se fera avec un stock de

de marchandises, comprenant les plus hautes nouveautés de PARIS, LONDRES et NEW-YORK. Nos achats ont été faits au plus bas prix du marché, chaque maison se disputant l'avantage de nous vendre.

Nous avons acheté tout ce que

DAME LA MODE

a pu se procurer de nouveau sur les marchés Européens, etc.

\$80,000.00

de marchandises, comprenant les plus hautes nouveautés de PARIS, LONDRES et NEW-YORK. Nos achats ont été faits au plus bas prix du marché, chaque maison se disputant l'avantage de nous vendre.

Nous avons acheté tout ce que

DAME LA MODE

a pu se procurer de nouveau sur les marchés Européens, etc.

\$80,000.00

de marchandises, comprenant les plus hautes nouveautés de PARIS, LONDRES et NEW-YORK. Nos achats ont été faits au plus bas prix du marché, chaque maison se disputant l'avantage de nous vendre.

Nous avons acheté tout ce que

DAME LA MODE

a pu se procurer de nouveau sur les marchés Européens, etc.

\$80,000.00

de marchandises, comprenant les plus hautes nouveautés de PARIS, LONDRES et NEW-YORK. Nos achats ont été faits au plus bas prix du marché, chaque maison se disputant l'avantage de nous vendre.

Nous avons acheté tout ce que

DAME LA MODE

a pu se procurer de nouveau sur les marchés Européens, etc.

\$80,000.00

de marchandises, comprenant les plus hautes nouveautés de PARIS, LONDRES et NEW-YORK. Nos achats ont été faits au plus bas prix du marché, chaque maison se disputant l'avantage de nous vendre.

Nous avons acheté tout ce que

DAME LA MODE

a pu se procurer de nouveau sur les marchés Européens, etc.

\$80,000.00

de marchandises, comprenant les plus hautes nouveautés de PARIS, LONDRES et NEW-YORK. Nos achats ont été faits au plus bas prix du marché, chaque maison se disputant l'avantage de nous vendre.

Nous avons acheté tout ce que

DAME LA MODE

a pu se procurer de nouveau sur les marchés Européens, etc.

\$80,000.00

de marchandises, comprenant les plus hautes nouveautés de PARIS, LONDRES et NEW-YORK. Nos achats ont été faits au plus bas prix du marché, chaque maison se disputant l'avantage de nous vendre.

Nous avons acheté tout ce que

DAME LA MODE

a pu se procurer de nouveau sur les marchés Européens, etc.

\$80,000.00

de marchandises, comprenant les plus hautes nouveautés de PARIS, LONDRES et NEW-YORK. Nos achats ont été faits au plus bas prix du marché, chaque maison se disputant l'avantage de nous vendre.

Nous avons acheté tout ce que

DAME LA MODE

a pu se procurer de nouveau sur les marchés Européens, etc.

\$80,000.00

de marchandises, comprenant les plus hautes nouveautés de PARIS, LONDRES et NEW-YORK. Nos achats ont été faits au plus bas prix du marché, chaque maison se disputant l'avantage de nous vendre.

Nous avons acheté tout ce que

DAME LA MODE

a pu se procurer de nouveau sur les marchés Européens, etc.

\$80,000.00

de marchandises, comprenant les plus hautes nouveautés de PARIS, LONDRES et NEW-YORK. Nos achats ont été faits au plus bas prix du marché, chaque maison se disputant l'avantage de nous vendre.

Nous avons acheté tout ce que

DAME LA MODE



CHEMIN DE FER DU

Quebec Lac St-Jean

Ouverture de la ligne jusqu'au Lac St-Jean

Le, et après LUNDI, 9 JANVIER 1888, les trains partiront de la station du Pacifique, Québec et y arriveront comme suit, excepté les dimanches :

ALLANT AU NORD

6.35 a. m. Express direct pour la station De Quen Lac St-Jean, mardi, jeudi et samedi, y arrivant à 5.55 p. m.

6.35 a. m. Train Mixte pour la Rivière-à-Pierre, le Lundi, Mercredi et Vendredi arrivant à 11.35 a. m.

4.00 p. m. Express local, tous les jours, pour St-Raymond y arrivant à 0.30 p. m.

ALLANT AU SUD

6.15 a. m. Express local, tous les jours de Raymond pour Québec, arrivant à 8 p. m.

8.40 a. m. Express direct, de Di Quen lundi mercredi et vendredi pour Québec, y arrivant à 8.20 p. m.

1.10 p. m. Train Mixte de la Rivière-à-Pierre, mardi, jeudi et samedi pour Québec y arrivant à 0.10.

L'Express local fait raccourciement à Saint-Amable avec les omnibus allant au village indien Lorette, et à la station de Valcartier avec l'omnibus pour le village de Valcartier, et à St-Gabriel avec le nouveau chemin pour l'établissement de la Rivière aux Pins. L'Express direct et le train mixte font raccourciement à la Rivière-à-Pierre, avec le chemin de colonisation pour Notre-Dame-des-Anges. Le fret pour les différents points des districts du Lac St-Jean et Saguenay sera enregistré à la Gare du Palais, jusqu'à 11 p. m. les lundis, mercredis et vendredis.

Un omnibus, faisant ce raccourciement avec les trains, part de la Pointe aux Trembliers, Lac St-Jean, tous les lundis, a mercredi et vendredis matins, arrivant à Chicoutimi le même soir, et part de Chicoutimi les dimanches, mardis et jeudis matins.

La Compagnie ayant tout le gouvernement le droit de pêche des lacs Edouard et Kirkland, les voyageurs peuvent obtenir des permis de pêche en s'adressant à son Bureau.

Pour informations au sujet des prix pour les passagers et des taxes pour le fret, s'adresser à M. ANDRÉ HARDY, agent général pour les passagers et le fret, Québec.

Billets de retour de première classe, aux taux d'un simple billet, de Québec à toutes les stations jusqu'à la Rivière-à-Pierre, tous les samedis, valables jusqu'au mardi suivant.

J. C. SCOTT, Sec. et Gérant

15.

Avis de Societe

AVIS est par le présent donné que les sous-signés ont, le 31 Décembre dernier (1887) formé une société, sous les noms et raison de ROBITAILLE & LAPERRIERE.

Chs. Is. ROBITAILLE. LOUIS LAPERRIERE.

En conséquence de l'avis ci-haut, nous désirons informer nos amis et le public en général, que nous avons acheté tout l'Actif de la succession de Audet et Robitaille, en faillite, comprenant le Stock, les livres de crédits, etc., et que nous continuerons le même genre d'affaires, au même poste, c'est-à-dire RUES ST-PIERRE ET SOUS LE FOR.

Les personnes endettées envers la dite succession sont, par le présent, notifiées que nous sommes seules personnes à qui ces dettes devront être payées.

Nous demandons respectueusement à ceux qui ont déjà reçu leur compte de régler avec nous aussitôt que possible.

Robitaille & Laperriere

Camphre ! Camphre !

Nous venons de recevoir à la

Pharmacie Centrale

un nouvel approvisionnement de CAMPHRE RAY-FINE, qualité extra

—AUSSI—

Un assortiment de huile de

Graines de jardins,

de champs,

et de fleurs.

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Nous avons besoin d'un JEUNE HOMME respectable, pour servir ce magasin, à notre pharmacie.

Jno J. LaROCHE & Cie

No. 67, Rue St-Valier

ST-SAUVEUR

Perruquier et Coiffeur.

Grand assortiment de Perruques pour Dames et Messieurs, et toutes espèces d'ouvrages en cheveux et d'articles de toilette, teinture, etc., etc. Réparations de perruques et d'ouvrages faits avec soin et sous le plus court délai.

Salon privé pour les Dames

—AUSSI—

SALON DE BARBIER.

Victor Desplats,

237-239, Rue St-Jean,

QUEBEC.

Canada

Province de Québec

District de Montmagny

No 164

Dame Marie Anne Pettigrew, de la paroisse de St. Charles, dans le district de Montmagny, épouse de Jean Pierre Pettigrew, défunt, comparant du même lieu, dûment autorisé à ester en justice. Demanderesse ;

Le dit Jean Pierre alias Johnny Dery, Défendeur.

Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause, ce jour.

CHOUQUETTE & MARTINEAU, Proc. de la Demanderesse, e, Montmagny, 22 février 1 ms.

MAGASIN A LOUER

A LEVIS

Les sous-signés offrent à louer leur magnifique MAGASIN DE DÉTAIL, c'est des RUES ST-GEORGE ET SAINT-ANTOINE occupé par eux depuis 1872, qui est un d s meilleurs poste pour le commerce local et surtout pour le commerce de la campagne. L'intérieur du magasin est divi-é de manière à faciliter le commerce général de détail. Il y a aussi un grand magasin de dépendances qui offrent de grandes commodités pour ce commerce. Possession au premier mai.

Pour autres informations s'adresser à A. CARRIER & FILS, j-e-n-o Marchande de gro.

Carrier, Delisle & Brunet

AVOCATS

No 23, RUE SAINT-LOUIS

(ANCIEN KENT HOUSE)

En face du nouveau Palais de Justice.

Le SOIR : No 12, Rue St-Joseph, St-Roch.

21 f-1 ms-o-j



LA COMPAGNIE

Chinie de Quincailerie

